



Editorial

Nous profitons de la rentrée pour vous donner quelques informations sur notre action depuis le début de l'année dans un contexte toujours contraint qui ne nous a pas permis de nous rencontrer et de nous rassembler. Au vu de la tendance optimiste qui se dessine, nous pensons que le plus dur est derrière nous et que nous serons en mesure d'organiser quelques manifestations prochainement.

D'autres actions nous ont occupés sur le plan des travaux. Nos efforts d'investissements ont essentiellement porté sur la rénovation énergétique de l'école et de la mairie. Les deux bâtiments répondent désormais totalement aux normes d'accessibilité depuis la rentrée. Cette page tournée nous permettra d'envisager des projets plus ambitieux pour les deux années à venir.

En parallèle, 8 constructions sortiront de terre d'ici juin 2022 ce qui ne fait pas démentir l'attractivité de notre village.

Un mot enfin sur la future station d'épuration située près de la déchèterie de Bermerain ; projet collectif concernant 4 communes qui permettra d'améliorer la qualité de notre environnement.

Souhaitons que l'année qui s'annonce nous permettra de nous retrouver lors d'événements dont nous vous réservons la surprise ; nous avons eu du temps pour y réfléchir.

Michel DHANEUS

Projet 1000 Cafés

Vous avez entre les mains (au verso) le résultat d'une étude de faisabilité vous permettant de visualiser l'aspect que pourrait prendre le réaménagement de la maison communale évoqué en début d'année et qui avait fait l'objet d'une enquête auprès de vous pour en tester la pertinence. Pour mémoire, il s'agit de transformer cette ancienne habitation en café - point relais - épicerie avec logement locatif à l'étage. La création d'une nouvelle bibliothèque moderne répondant aux normes d'accessibilité sera intégrée au projet. Une estimation du coût des travaux a été faite et tourne autour de 300000 euros que la commune ne peut bien évidemment supporter seule. Nous avons donc sollicité des aides substantielles auprès de l'État, de la région et du département ; ce dernier interviendra à la fois sur le cœur du projet et sur la bibliothèque.

D'autres partenariats ont été également envisagés afin que l'opération pèse le moins possible sur les finances de la commune.

Le dossier complet intégrant les coûts et financements précis sera consultable en mairie et sur le site internet de la commune au cours du premier semestre 2022. Nous espérons avoir terminé la phase de travaux au premier semestre 2023 pour une ouverture en juillet de la même année.

N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des questions nous essaierons d'y répondre au fur et à mesure des éléments que nous avons.

Travaux école, mairie et bibliothèque

Dans le cadre du projet intitulé « REMPLACEMENT DES PORTES D'ENTRÉE ET FENÊTRES DE L'ÉCOLE/BIBLIOTHÈQUE ET DE LA MAIRIE », nous avons obtenu au titre du dispositif exceptionnel « aide Départementale aux Villages et Bourgs » une subvention d'un montant de **29 200€**.



Détail de cette opération : bénéficiaire, entreprise VILLERS BOIS ; à l'école : remplacement de 12 fenêtres et une porte d'entrée ; à la bibliothèque : remplacement de 8 fenêtres et une porte d'entrée ; à la mairie : remplacement de 8 fenêtres ; montant H.T. des travaux : 58 400,00 euros ; fin des travaux : le 28 juillet 2021.

Merci au Département pour l'aide bienveillante apportée à notre projet et à sa réactivité qui nous a permis d'être prêt pour la rentrée des classes. Nous en avons profité pour refaire une grande partie des peintures à l'École et à la garderie. Les locaux de la Mairie répondent désormais aux normes d'accessibilité exigées : les portes intérieures ont été remplacées permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer sans contraintes. Les parties sanitaires ont entièrement été rénovées.



Coulées de boue

Même si notre commune est moins dramatiquement impactée par des événements climatiques violents que d'autres, le problème des coulées de boue n'en demeure pas moins récurrent. Notamment au niveau du pont des Harpies, de la Rue Notre Dame et de la Route de Vendegies. Des solutions existent cependant pour endiguer ce phénomène. La commune travaille avec le Syndicat de la Selle et les agriculteurs concernés pour limiter les effets en proposant entre autres la mise en place de bandes enherbées et de haies supplémentaires en amont des coulées.

SIDEC : travaux sur le réseau électrique aérien rue Thiers

La commune de SAINT MARTIN SUR ECAILLON en partenariat avec le S.I.D.E.C. va procéder au remplacement de l'ancien réseau électrique cuivre par du torsadé. Cette opération s'étalera dans le temps pour des raisons de coût. La Rue THIERS est la première concernée. Montant estimé : 8 500 euros H.T. subvention CAS-FACÉ 80 %. Les 20 % restant sont pris en charge par le S.I.D.E.C. Démarrage des travaux le 27 septembre pour une durée de 60 jours.

Rentrée scolaire 2021

La rentrée à l'école s'est déroulée dans les meilleures conditions et dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur. 45 enfants sont désormais accueillis et l'effectif est à la hausse. Ce qui a également un impact sur le nombre d'enfants mangeant à la cantine et fréquentant la garderie. Nous étudions la possibilité d'une extension côté de la Rue Thiers au cas où dans les prochaines années le nombre d'élèves à accueillir augmenterait de façon significative, entraînant une surcharge des classes incompatibles avec un enseignement de qualité.



Fissures

Des fissures sont apparues dans certaines maisons et en différents points du village. Si vous constatez ce phénomène, **n'hésitez pas à contacter la mairie** ; nous recueillons des témoignages photos à l'appui afin de monter un dossier collectif. Les services de la Sous-Préfecture et la D.D.T.M. ont été avertis.

Dépenses 2021 (TTC)

Janvier : chaudière à l'école : **4261€** ; batterie et blocs secours à la salle polyvalente : **735€** ; différentiel à la salle polyvalente : **319€**

Février : 3 blocs portes pour Mairie : **2701€** ; enrobé au niveau du pont Rue A. France : **2643€**

Mars : étude de faisabilité maison communale : **4680€**

Avril : un marteau piqueur et perceuse : **717€** ; une armoire métallique pour l'école : **419€**

Mai : une élagueuse perche : **1066€**

Juin : une chauffeuse 3 places pour école : **249€** ; remplacement de la porte côté cour à l'école : **4397€**

Juillet : facturation ENEDIS raccordement du lotissement : **5055€**

Août : fin du projet « portes et fenêtres École/Bibliothèque/Mairie » : **70080€**

Le projet de Maison Communale de St Martin-sur-Ecaillon se veut ambitieux pour ses retombées dans la vie locale et modeste dans l'envergure de son intervention.
On veillera à produire le maximum d'impact à moindre coût.

Dès lors, il consistera à aménager l'intérieur de la bâtisse existante en tirant partie au mieux de la configuration actuelle pour abriter les fonctions Café, Bibliothèque, Epicerie Locale, Relais Colis et Logement de Fonction.

Afin de rendre l'établissement apte à accueillir du public, il conviendra d'observer le règlement ERP (classe 5, à confirmer) qui implique des aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) comme une rampe d'accès (que nous devons prendre sur la rue) et des sanitaires adaptés ainsi que des équipements et des dispositifs adéquats pour la lutte contre l'incendie.

La rampe, pour ne pas être subie comme une simple application de règlement, se transforme en petite plateforme agréable qui s'aligne avec l'extension développée à l'arrière de la salle polyvalente à l'arrière, avec laquelle notre projet doit travailler en tandem.

Pour ouvrir cette maison communale à la vie du village et faciliter l'évacuation en cas d'incendie, il sera procédé à la (ré)ouverture du mur pignon muré, à la dépose d'une allège maçonnée et à la dépose d'une imposte maçonnée.

La bibliothèque trouvera sa place dans un bâtiment neuf sur l'emplacement du hangar actuel à démolir.

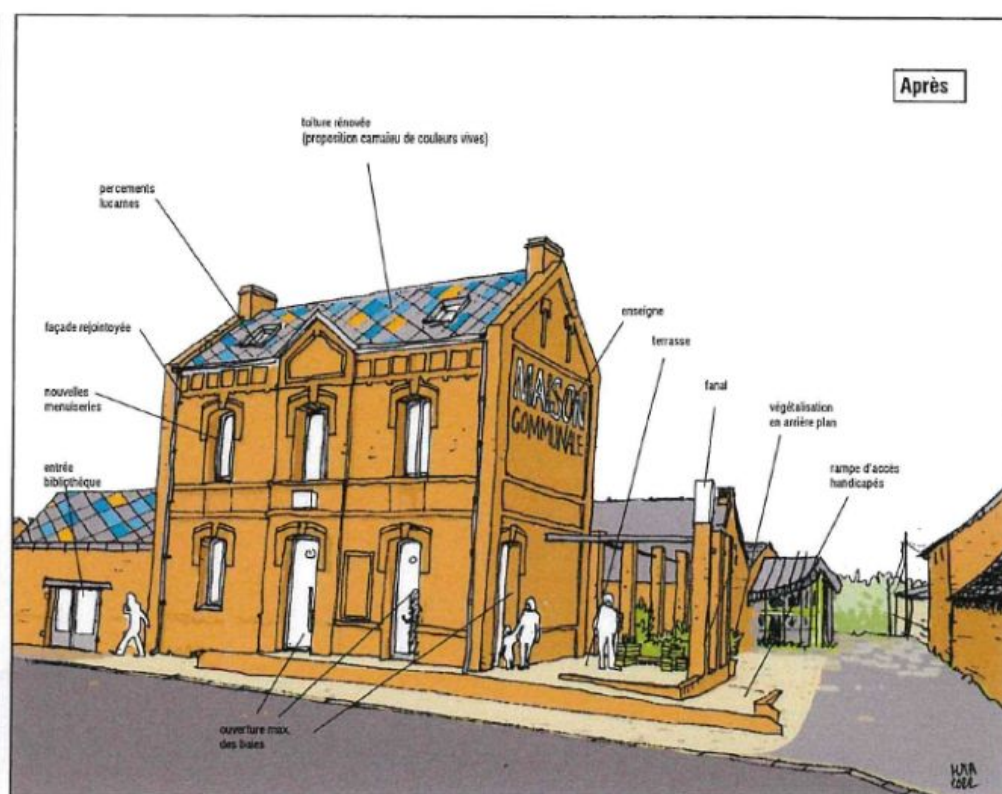
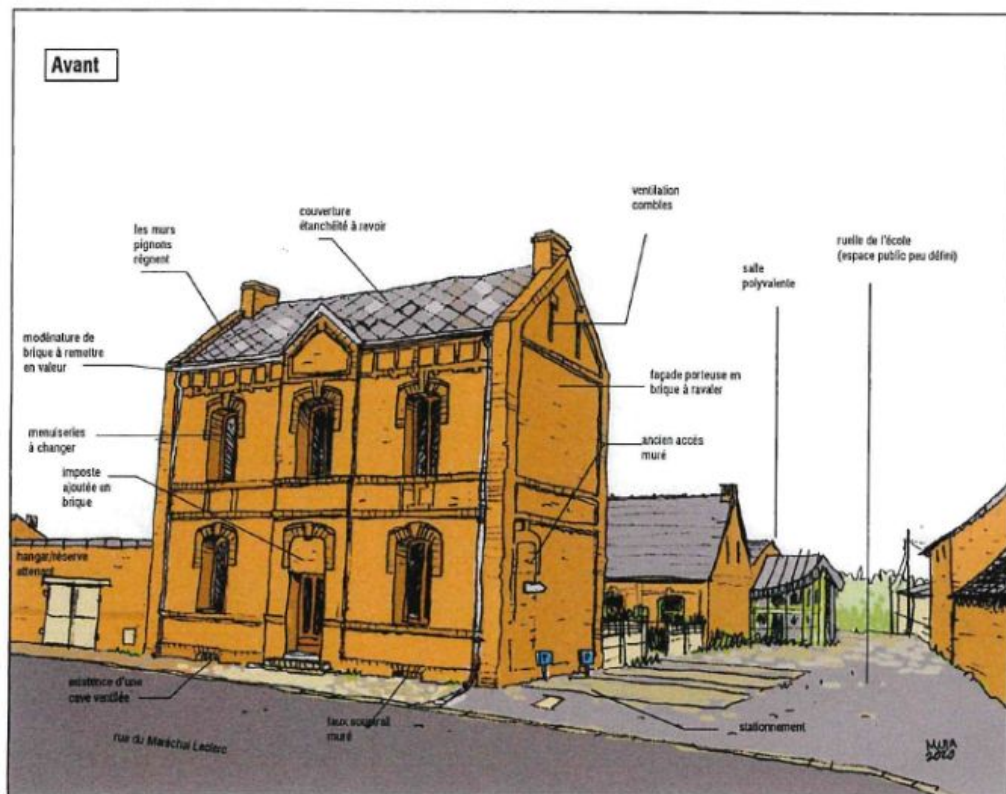
L'accès au logement du gérant du café se fera par un escalier extérieur indépendant.

Compte tenu de leur état, les menuiseries, la couverture (charpente OK a priori), l'escalier, le système électrique, les équipements sanitaires seront intégralement changés.

De manière à observer la réglementation thermique en vigueur d'une part, mais surtout à permettre un confort optimal, le bâtiment sera intégralement doublé d'une isolation intérieure.

Pour rompre avec l'austérité imposée par l'épisode sanitaire et le manque de commerces vivaces sur la commune, il est proposé de ne pas négliger les aspects attractifs que peuvent représenter les lots éclairage et enseigne.

La plateforme peut aussi, au moyen d'un auvent rétractable, accueillir les produits de l'épicerie et contribuer à leur mise en valeur en les montrant à l'extérieur au passant.



Axonométrie du projet

